

PROCES VERBAL Changement de présidence

Lors de la réunion du bureau, le 17 septembre 2024, Jean Traissac a confirmé qu'il souhaitait ne plus assurer la présidence de CinePrest. Néanmoins, Jean Traissac reste membre actif du bureau et de la commission films et assurera, entre autres, la formation des stages d'initiation cinéaste et dans le cadre des loisirs périscolaires « Faire découvrir le monde du 7^{ème} art aux enfants petits et grands » en les accompagnant dans la réalisation d'un film.

Il assurera également les projections lors des séances cinéma en collaboration avec les membres du bureau et de la commission Films. Il restera interlocuteur privilégié avec la fédération INTER FILM et le monde du cinéma...

Conformément à l'article 7 des statuts : « **En cas de vacance en cours de mandat, le bureau pourvoit par cooptation au remplacement du membre concerné. Le membre ainsi désigné reste en fonction pour la durée du mandat restant à courir. Il dispose des mêmes pouvoirs que les autres membres du bureau** ».

Les membres du bureau désignent Jean-Pierre Borie pour assurer la présidence de l'association CinePrest jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le secrétariat sera assuré par Hervé Garbi avec Françoise Baumer comme suppléante.

La nouvelle organisation du Bureau jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire est donc la suivante:

Président : Jean-Pierre Borie

Membre fondateur (président suppléant) : Jean Traissac

Secrétaire : Hervé Garbi

Secrétaire suppléante : Françoise Baumer

Trésorier : Jean-Luc Verspieren.

Suppléant : Jean-Bernard Lefoix

Les membres du bureau valident cette nouvelle organisation de CinePrest jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le 18 septembre 2024.

Signataires :

Françoise BAUMER



Jean-Pierre BORIE



Hervé GARBI



Jean-Bernard LEFOIX



Jean TRAISSAC



Jean-Luc VERSPIEREN

